



Conseil régional
Groupe FRONT DE GAUCHE
PCF et République & socialisme

COMMISSION PERMANENTE DU 23 SEPTEMBRE 2020

Rapport n° CP 2020-C19

AIDES AUX ENTREPRISES : PM'UP COVID-19, 3ÈME RAPPORT POUR 2020

Amendement

L'article suivant est ajouté à la délibération :

« Décide de lancer, dans un objectif de développement de l'économie circulaire en Ile-de-France, un plan d'urgence pour organiser la collecte et le retraitement durable des masques de protection. Ce plan sera élaboré en concertation avec les collectivités d'Ile-de-France, l'ARS et les services de l'Etat. La Région, s'efforcera également, dans le cadre de ce plan, de soutenir les initiatives d'entreprises en matière de recherche & développement sur cette problématique ».

Exposé des motifs

Un plan d'urgence pour la collecte et le traitement des masques de protection, dans une logique d'économie circulaire

Avec la crise sanitaire et la nécessaire généralisation des masques de protection, est apparue ces derniers mois une nouvelle forme de pollution, causée par la quantité de ces masques, en particulier ceux à usage unique, abandonnés dans la nature et les espaces publics.

Plusieurs associations alertent sur les effets durables de cette pollution, qui s'annonce d'une ampleur jamais vue ces dernières années. Les premières enquêtes ont déjà relevé la présence très importante de ces masques dans tous les grands cours d'eau européens, ce qui agravera à terme la pollution planétaire par les microparticules de plastique.

La Région Ile-de-France ne peut continuer à rester indifférente à cet enjeu.

Alors même qu'elle entend mettre en place une stratégie de l'économie circulaire qui n'intègre pas cette question, elle doit s'en saisir sans délai et préparer un plan d'action pour organiser sur son territoire, avec l'Etat, les collectivités et les associations, la collecte et le recyclage de ces masques.

Tel est l'objet de cet amendement.

Céline MALAISÉ
Présidente de groupe